

La laïcité, principe universel

Je tiens à remercier Michèle pour l'organisation de cette journée d'anniversaire, un grand merci à toi pour ton invitation et pour ton accueil si chaleureux. Je suis ravie d'être parmi vous aujourd'hui pour célébrer les 25 ans de regards de femmes. 25 ans, un bel âge que l'on dit plein de promesse, celui où bien des jeunes femmes libres regardent vers l'avenir avec allant, espoir et confiance. Cet anniversaire est pour nous l'occasion de réfléchir ensemble aux droits des femmes de par le monde, aux luttes victorieuses et aux combats qui nous restent à mener.

Il me revient aujourd'hui de vous parler de la laïcité en tant que principe universel. Un peu plus d'un an après le début de la révolution « femmes, vie, liberté » qui vient de se voir décerner le prix Sakharov 2023 en même temps que Jina Mahsa Amini qui le reçoit à titre posthume, j'aimerais partager avec vous quelques observations sur les événements de l'année écoulée, voir avec vous ce que les événements récents en Iran disent de nous et de notre modèle laïque. D'aucuns parlent de notre modèle de « laïcité à la française » comme d'un modèle singulier, parfois même d'une bizarrerie voire d'une anomalie, laissant entendre qu'il serait plus que temps que nous nous mettions au pas de la marche du monde dont le cours naturel inviterait à opter pour un modèle qui permettrait aux différentes cultures de coexister pacifiquement. On dit de notre modèle laïque et de l'universalité des droits dont il est le garant qu'il serait un modèle propre à la France que celle-ci voudrait imposer aux autres en puissance coloniale.

Je vais vous le dire sans détour il n'en est rien.

Alors que les pressions de l'islam politique visent en France à limiter nos acquis ; en Iran, une femme comme Fatemeh Sepehri, la veuve d'un « martyr » de la guerre Iran-Irak et qui n'a rien d'une athée, une femme comme Fatemeh Sepehri signe en 2018 un texte demandant la démission de Khamenei du poste de guide, puis l'abolition pure et simple de la république islamique et l'instauration d'une démocratie laïque.

A l'heure où les jeunes afghanes pleurent qu'on leur interdise l'accès à l'éducation, des jeunes filles bravent en France l'école de la République et le modèle d'émancipation qu'il permet. Elles disent porter un vêtement qui n'a rien de religieux pour geindre de l'« islamophobie » quand on leur rétorque que leur mode - que certaines disent idéale pour la mi-saison - ne semble pas vraiment des plus adaptées au réchauffement climatique et à ses 30 degrés début septembre. Ces jeunes zélatrices d'une acception rigoriste de la religion mettent celle-ci au dessus de l'acquisition du savoir qui émancipe et du travail qui libère, menaçant au minimum leur propre futur.

Par les temps sombres que nous traversons, je ne peux cacher ma colère envers ceux qui se refusent à employer les mots pour dire le réel et contre ceux qui, tel Manuel Bompard, dénoncent la « police du vêtement » en France et font un parallèle entre notre Etat de droit et le régime totalitaire iranien qui tue ses jeunes.

Alors que l'on aspire en Iran à la laïcité à la française et à notre état de droit, ces irresponsables politiques là font un mal fou à nos acquis précieux qui sont précisément ce pour quoi les Iraniennes manifestent au péril de leurs vies.

S'il est évident que la question du voile ne se pose pas dans les mêmes termes en Iran et en France, s'il n'est certainement pas question de demander l'interdiction du voile dans l'espace public, il est tout de même bon de réfléchir à ce qu'est le voile.

« Hiz toyi, harze toyi, dokhtare âzâdeh manam », 26 octobre 2022

Celui qui reluke c'est toi, la mauvaise herbe c'est toi et la fille libre c'est moi.

Ce slogan que scandaient des étudiantes à Téhéran il y a près d'un an, en octobre 2022 dit de ses mots simples qu'elles savent précisément ce qu'est ce voile qu'on leur impose depuis plus de 40 ans. Un instrument qui réduit le corps des femmes à l'état d'objet du désir masculin auquel il devrait se soustraire, un instrument de réification du corps des femmes, qui ne pourrait être qu'objet de désir, de tentation des hommes déresponsabilisés de leurs pulsions irrépressibles. Les femmes qui se soustrairaient au voile ne seraient donc que de viles tentatrices. En un mot, le voile est le marqueur du fait que l'on retire à la femme la possibilité d'être un sujet libre de son désir.

Si la révolution « femmes, vie, liberté » est sans précédent depuis l'instauration de la « république islamique » en 1979. Il ne s'agit pourtant pas du premier mouvement de révolte en Iran. Les femmes iraniennes et les étudiants iraniens, notamment, ont maintes et maintes fois dit leur refus du régime islamique. Dès 1979, des femmes iraniennes disent haut et fort qu'elles n'entendent pas se soumettre à l'obligation du port du voile. En mai 2014, la journaliste Masih Alinejad fonde le mouvement « my stealthy freedom », « ma liberté furtive ». Elle invite des Iraniennes à enlever pour quelques instants leur voile et à se filmer cheveux au vent. En décembre 2017, la photo de Vidâ Movahed, juchée tête nue, au cœur de Téhéran, sur une boîte de distribution électrique, agitant un voile blanc au bout d'un bâton, fait le tour du monde. Elle sera arrêtée.

En 2022, on ne compte plus les images de femmes iraniennes jetant leur voile au feu après la mort de Mahsâ. Le 16 septembre dernier, un an après la mort de Jina Mahsa Amini, quatre femmes ont mis le feu à leur voile au sein même de la prison d'Evin, prison tristement célèbre pour avoir vu se succéder des générations de prisonniers politiques et d'intellectuels.

Parmi ces femmes qui ont eu le courage inouï de brûler leur voile dans la prison d'Evin, Narges Mohammadi, prix Nobel de la paix 2023, et avant cela prix Sakharov 2018, prix Olof Palme 2023 (et prix mondial de la liberté de la presse 2023, prix qu'elle partage avec les deux journalistes qui ont couvert l'hospitalisation et les funérailles de Jina Mahsa Amini, ces deux journalistes sont Niloufar Hamedi et Elaheh Mohammadi).

Les Iraniennes ainsi que les Iraniens réclament à cor et à cri la séparation du religieux et du politique. Dans les esprits de très nombreux Iraniens, cette modernité est là et en cela ce qui se passe en Iran est une véritable révolution.

L'énergie de ce mouvement se nourrit de l'aspiration à faire voler en éclats un régime totalitaire mais aussi ce qui relève dans la société de l'intrusion déplacée de la norme religieuse dans la trajectoire de la personne humaine. Et là où l'on assiste au recul du droit des femmes partout dans le monde, c'est le plus souvent la pression de cette norme religieuse qui en est la cause. Que cette pression s'exerce sur le droit comme aux Etats Unis où le droit à l'avortement est mis à mal. Ou que cette pression s'exerce insidieusement dans les quartiers.

L'islam politique aspire à modeler certains de nos quartiers et nos politiques doivent s'emparer de ce fléau à l'heure où nous pleurons Dominique Bernard, le troisième enseignant de ce pays tué par un terroriste islamiste après Jonathan Sandler et Samuel Paty.

Cela vous semblera peut-être loin de nos travaux sur les droits des femmes mais j'aimerais véritablement que nos jeunes qui se disent « éveillés » s'éveillent pour de bon aux vrais maux de notre époque, le terrorisme islamiste, l'antisémitisme...

Il est plus que temps de nommer les choses sans avoir recours à des circonvolutions pour le moins labyrinthiques, il est plus que temps de ne pas avoir peur de dire qu'une femme a été tuée parce que son voile était mal mis, de pas avoir peur de dire que ce sont des terroristes islamistes qui ont tué Samuel Paty et Dominique Bernard, le terrorisme islamiste et l'antisémitisme qui nous ont frappé sur le sol français à Toulouse à l'école Ozar Hatorah en 2012, à l'hypercashier en 2015 et qui sévit aujourd'hui en Israël. Vous me direz peut-être que j'évoque ici des sujets qui ont peu à voir avec les droits des femmes. Je crois au contraire qu'ils ont tout à voir avec le sujet qui nous réunit aujourd'hui.

Le viol est employé comme arme de guerre et de terreur par les sbires du régime iranien et par le Hamas en Israël.

S'il ne s'agit pas de comparer un instant les conditions de vie des femmes en Iran et en France, il semble tout de même nécessaire de pointer du doigt le fait que le recul de l'Etat de droit dans certains territoires, perdus, conquis ou risquant de l'être est un problème central. Et il n'est probablement pas anodin que Sohane et Shaïna aient été tuées à Vitry et à Creil, dans des villes où l'islam radical est ancré depuis longtemps. Dans l'entretien qu'elle accorde à Charlie à propos de son livre sur la réputation, la journaliste Laure Daussy dit à propos des filles de Creil : « elles m'ont raconté qu'elles vivent sous le contrôle et la surveillance constante de certains groupes de garçons. » « On a l'impression que le corps des filles appartient à ces groupes de garçons qui s'autorisent à leur expliquer comment elles doivent se comporter. »

On disait de Shaïna qu'elle était une fille facile. En Algérie, on disait de Katia Bengana dans son lycée qu'elle était une dévergondée. Katia Bengana était une jeune lycéenne qui a été assassinée à l'âge de 17 ans en 1994 parce qu'elle refusait de porter le voile. On nous a peut-être pas assez parlé de Katia Bengana et d'Amel Zenoune, une étudiante en droit de 22 ans qui n'avait pas l'intention d'abandonner ses études et qui a été assassinée en 1997 en Algérie.

Mais faut-il avoir connu la décennie noire en Algérie, faut-il avoir été une réfugiée politique iranienne pour avoir envie de crier au monde à quel point le modèle laïque français, l'universalité des droits et l'école de la République française sont précieux.

Il n'est pas envisageable de prétendre plaider pour l'égalité des droits tout en plaidant pour un relativisme culturel au détriment de l'universalité du droit.

A ceux qui se font les chantres de ce relativisme, j'ai envie de dire qu'ils feraient mieux de s'occuper non pas de celles qui défient l'école de leur accoutrement mais de celles qui veulent vivre leurs vies librement et qui peinent à le faire. Que répondent-ils aux filles qui en Iran, en Afghanistan mais aussi maintenant hélas parfois en France voudraient se soustraire aux normes qu'édicte pour elles leurs familles, leurs groupes de naissance ou les quartiers dans lesquelles elles vivent ? Qui choisiraient de vivre leurs vies et non pas simplement de se conformer à ce que d'autres ont décidé pour elles ? Faire le choix du relativisme culturel au détriment de l'universalité du droit est de fait un abandon de toutes ces filles.

Peut-être faudrait-il finalement inscrire le modèle de laïcité à la française au patrimoine mondial de l'humanité. Et je ne sais pas si je plaisante en disant cela. On nous l'envie de par le monde.

Et tandis qu'une foule s'est réunie place de la République pour scander Allah o Akbar, les plus ardents défenseurs du droit d'emmerder Dieu vivent peut-être en Iran.